



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-14904>

Département(s) de publication : **16**

Annonce n° **25-14904**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : GrandAngouleme

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Conduite et maintenance des installations de chauffage, climatisation, production d'eau chaude sanitaire, production de glace, traitement d'air et traitement d'eau du centre aquatique et patinoire Nautilis

**Description** : L'accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification. Les prestations de conduite et maintenance débutent le 01/07/2025 pour une durée ferme de six (6) ans. Chaque lot prend la forme d'un accord-cadre conclu avec un seul opérateur économique (mono-attributaire). L'accord-cadre est composite : - Il est simple à prix forfaitaire annuel pour les prestations de gestion et pilotage du contrat, la prise en charge, l'entretien et la maintenance des installations (P2 et P3) et les prestations supplémentaires éventuelles telles que décrits dans le CCTP si elles sont retenues au stade de l'attribution. - Il est à bon de commande sur la base de prix unitaires pour des prestations de type 1 (service) ou 2 (petits travaux). - Il donne lieu à la conclusion de marchés subséquents à la suite de travaux d'amélioration ou de création d'équipements et ouvrages non encore connus à la date de prise d'effet du contrat, sans engagement sur un montant minimum mais avec un maximum annuel fixé à 1.000.000 euros hors taxes de commandes. Ces marchés subséquents devront conduire la réduction des consommations d'énergie et/ou des coûts des prestations de conduite et maintenance et seront conclus lors de la survenance des besoins.

**Identifiant de la procédure** : 33b29b19-bd40-478a-a0dd-25010dd78167

**Type de procédure** : Ouverte

**Principales caractéristiques de la procédure** : Le montant total annuel est égal à la somme : - Du montant des prestations de prise en charge (PEC), prix ferme, non révisable, non actualisable et payé la première année seulement. - Du total des prestations P2, révisé - Du total des

prestations P3, révisé - Du montant des prestations supplémentaires éventuelles (PSE) retenues, prix ferme, non révisable, non actualisable et payé une fois celles-ci réalisées. - Du montant des bons de commandes et marché subséquent. Somme à laquelle se soustrait le montant des pénalités éventuelles. Les prestations de prise en charge, P2, P3 et les prestations supplémentaires éventuelles sont réglées par un prix global et forfaitaire fixé par l'Acte d'engagement. Le montant du marché comprend : - Toutes les opérations d'exploitation et de maintenance (préventive et curative) attendues au titre de ce marché ; - La valeur des pièces ou éléments, outillages ou ingrédients nécessaires (tel que les produits de traitement d'eau de baignade ou les filtres des CTA), ainsi que les frais de la main d'oeuvre qui leur est affectée, y compris les indemnités de déplacement ; - Les produits de traitement (d'eau, etc.) - Toutes les charges fiscales ou autres frappant obligatoirement les prestations, les frais afférents au conditionnement, au stockage, à l'emballage, à l'assurance et au transport jusqu'au lieu de livraison, ainsi que toutes les autres dépenses nécessaires à l'exécution des prestations, les marges pour risque et les marges bénéficiaires. Les prix sont définitifs et révisables sauf mention contraire s'agissant des marchés subséquents. Le prix unitaire des pièces détachées incluses dans le poste P2 n'est ni révisable, ni actualisable et reste fixe sur la durée du contrat.

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50721000 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les visites seront organisées par les Services Techniques de Nautilus le mercredi 19 février 2025. Le rendez-vous est fixé à 09h à l'accueil du centre aquatique et patinoire NAUTILIS. Ces visites regrouperont tous les candidats, le nombre de participants est limité à 3 personnes par candidat. Les candidats devront adresser la liste des participants à la visite le jeudi 13 février 2025 au plus tard à M. BARON (jm.baron@grandangouleme.fr), responsable technique du centre aquatique-patinoire NAUTILIS. Les modalités de la visite des installations sont susceptibles d'être modifiées en cas d'évènement (climatique, sanitaires, etc.) imprévisible. Un certificat de visite sera remis au candidat et signé de deux parties. Celui-ci devra obligatoirement être fourni dans l'offre du candidat.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 2

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 2

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Centre aquatique

**Description :** Ce lot concerne le centre aquatique de Nautilus.

**Identifiant interne :** 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50721000 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/07/2025

**Date de fin de durée :** 30/06/2031

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description :** Le marché doit être renouvelé à son terme, par un avis qui sera publié au mois de janvier 2031.

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires :** En application de l'article L2111-3 du Code de la commande publique, l'acheteur souhaite promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Pour ce faire, le titulaire du marché ou de l'accord-cadre ou du lot n° 1 devra mettre en oeuvre une action d'insertion permettant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Dans le cadre de cet engagement, l'entreprise pourra : - Soit sous-traiter une partie des travaux à une entreprise d'insertion, - Soit confier à une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) ou à un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), le nombre d'heures requis de mise à disposition de personnel, - Soit recruter directement. L'action d'insertion sera présentée par l'entreprise à partir de l'annexe correspondante à l'acte d'engagement. Une offre qui ne satisferait pas à cette condition sera considérée comme irrégulière et sera rejetée.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Lettre de candidature dûment remplie (sur le modèle figurant dans le formulaire DC 1) et comprenant la déclaration sur l'honneur (relative aux interdictions de soumissionner) conforme à l'article R2143-3 du Code de la commande publique : « Le candidat produit à l'appui de sa candidature une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment

qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail et qu'il a satisfait à l'obligation d'établir un plan de vigilance comportant les mesures prévues à l'article L. 225-102-4 du Code de commerce, pour l'année qui précède l'année de publication de l'avis d'appel à la concurrence ou d'engagement de la consultation. Inscription sur un registre du commerce (fournir un récépissé de déclaration d'activité).

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; Copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - La liste des principales prestations équivalentes fournies (notamment dans la conduite et maintenance d'installations techniques de piscines et/ou de patinoires) au cours des 5 dernières années, indiquant à minima la description et l'étendue des prestations, le montant, la date de prise d'effet et la durée du marché ainsi que le destinataire public ou privé. - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Pour les marchés publics de travaux, de services ou pour les marchés publics de fournitures comportant également des travaux de pose et d'installation ou des prestations de services, l'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public ; - La description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en oeuvre lors de l'exécution du marché public ; - L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ; - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants (manipulation des fluides frigorigènes, manipulation de produits chlorés, conduite et maintenance d'installations techniques complexes et/ou de traitement d'eau de baignade). Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres (des liens vers les sites accessibles sont acceptés).

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Montant du marché sur sa durée

Pondération (points, valeur exacte) : 26

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Cohérence des prix P2 et P3

Pondération (points, valeur exacte) : 6

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Coefficient appliqué aux fournitures et prestations sous-traitées

Pondération (points, valeur exacte) : 4

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Montant du DQE masqué basé sur les BPU de type 1 et 2

Pondération (points, valeur exacte) : 4

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Engagement de consommation d'énergie primaire

Pondération (points, valeur exacte) : 21

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Engagement de consommation d'eau

Pondération (points, valeur exacte) : 9

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Organisation, procédures et méthodologie

Pondération (points, valeur exacte) : 10.5

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Moyens humains

Pondération (points, valeur exacte) : 15

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Moyens matériels

Pondération (points, valeur exacte) : 4.5

### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://demat-ampa.fr>

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://demat-ampa.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 25/03/2025 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre :** 5 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Montage financier :** Le budget de GrandAngoulême financera les dépenses afférentes au marché. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire après émission de l'ordre de payer dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'ordonnateur. En application de l'article R2191-3 du code de la commande publique, dans le cas où le marché est supérieur à 50 000 euros HT et si le délai d'exécution est supérieur à deux (2) mois, une avance de 5 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement) dans les conditions fixées dans le même article. Cette avance est portée à 10 % lorsque le titulaire ou son sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise en application de l'article R2191-7 du code de la commande publique.

**Informations relatives aux délais de recours :** La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en oeuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. 358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Poitiers

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** GrandAngouleme

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :**  
GrandAngouleme

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** GrandAngouleme

**Organisation qui traite les offres :** GrandAngouleme

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Patinoire

**Description :** Ce lot concerne la patinoire de Nautilus.

**Identifiant interne :** 2

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 92610000 Services d'exploitation d'installations sportives

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/07/2025

**Date de fin de durée :** 30/06/2031

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description :** Le marché doit être renouvelé à son terme, par un avis qui sera publié au mois de janvier 2031.

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Lettre de candidature dûment remplie (sur le modèle figurant dans le formulaire DC 1) et comprenant la déclaration sur l'honneur (relative aux interdictions de soumissionner) conforme à l'article R2143-3 du Code de la commande publique : « Le candidat produit à l'appui de sa candidature une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail et qu'il a satisfait à l'obligation d'établir un plan de vigilance comportant les mesures prévues à l'article L. 225-102-4 du Code de commerce, pour l'année qui précède l'année de publication de l'avis d'appel à la concurrence ou d'engagement de la consultation. Inscription sur un registre du commerce (fournir un récépissé de déclaration d'activité).

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; Copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - La liste des principales prestations équivalentes fournies (notamment dans la conduite et maintenance d'installations techniques de piscines et/ou de patinoires) au cours des 5 dernières années, indiquant à minima la description et l'étendue des prestations, le montant, la date de prise d'effet et la durée du marché ainsi que le destinataire public ou privé. - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Pour les marchés publics de travaux, de services ou pour les marchés publics de fournitures comportant également des travaux de pose et d'installation ou des prestations de services, l'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public ; - La description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en oeuvre lors de l'exécution du marché public ; - L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ; - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants (manipulation des fluides frigorigènes, manipulation de produits chlorés, conduite et maintenance d'installations techniques complexes et/ou de traitement d'eau de baignade). Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres (des liens vers les sites accessibles sont acceptés).

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Montant du marché sur sa durée

Pondération (points, valeur exacte) : 26

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Cohérence des prix P2 et P3

Pondération (points, valeur exacte) : 6

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Coefficient appliqué aux fournitures et prestations sous-traitées

Pondération (points, valeur exacte) : 4

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Montant du DQE masqué basé sur les BPU de type 1 et 2

Pondération (points, valeur exacte) : 4

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Engagement de consommation d'énergie primaire

Pondération (points, valeur exacte) : 21

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Engagement de consommation d'eau

Pondération (points, valeur exacte) : 9

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Organisation, procédures et méthodologie

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Moyens humains

Pondération (points, valeur exacte) : 15

**Critère :****Type :** Qualité**Description :** Moyens matériels

Pondération (points, valeur exacte) : 4.5

**5.1.11 Documents de marché****Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français**Adresse des documents de marché :** <https://demat-ampa.fr>**5.1.12 Conditions du marché public****Conditions de présentation :****Présentation par voie électronique :** Requise**Adresse de présentation :** <https://demat-ampa.fr>**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français**Catalogue électronique :** Non autorisée**Date limite de réception des offres :** 25/03/2025 à 17:00**Date limite de validité de l'offre :** 5 Mois**Conditions du marché :****Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non**Facturation en ligne :** Autorisée**La commande en ligne sera utilisée :** oui**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui**Montage financier :** Le budget de GrandAngoulême financera les dépenses afférentes au marché. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire après émission de l'ordre de payer dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'ordonnateur. En application de l'article R2191-3 du code de la commande publique, dans le cas où le marché est supérieur à 50 000 euros HT et si le délai d'exécution est supérieur à deux (2) mois, une avance de 5 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement) dans les conditions fixées dans le même article. Cette avance est portée à 10 % lorsque le titulaire ou son sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise en application de l'article R2191-7 du code de la commande publique.**Informations relatives aux délais de recours :** La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en oeuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé

précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. 358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Poitiers

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** GrandAngouleme

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :**  
GrandAngouleme

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** GrandAngouleme

**Organisation qui traite les offres :** GrandAngouleme

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** GrandAngouleme

**Numéro d'enregistrement :** 20007182700014

**Département :** Charente

**Adresse postale :** 25 boulevard Besson Bey

**Ville :** Angouleme cedex

**Code postal :** 16023

**Subdivision pays (NUTS) :** Charente ( FRI31 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Service commun de la commande publique

**Adresse électronique :** marche-public@grandangouleme.fr

**Téléphone :** +33545386984

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <https://demat-ampa.fr>

**Profil de l'acheteur :** <https://demat-ampa.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Poitiers

**Numéro d'enregistrement :** 17860004500029

**Département :** Vienne

**Adresse postale :** Hotel Gilbert - 15 rue Blossac - BP541

**Ville :** Poitiers cedex

**Code postal :** 86020

**Subdivision pays (NUTS) :** Vienne ( FRI34 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-poitiers@juradm.fr

**Téléphone :** +33549607919

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <http://poitiers.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier :** 197281ae-754d-469b-9880-736ae13c7611-01

**Principale raison de la modification :** Correction par l'acheteur

### 10.1 Modification

**Identifiant de la section :** PROCEDURE

**Description des modifications :** Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les visites seront organisées par les Services Techniques de Nautilus le mercredi 13 février 2025. Le rendez-vous est fixé à 09h à l'accueil du centre aquatique et patinoire NAUTILIS. Ces visites regrouperont tous les candidats, le nombre de participants est limité à 3 personnes par candidat. Les candidats devront adresser la liste des participants à la visite le jeudi 13 février février 2025 au plus tard à M. BARON (jm.baron@grandangouleme.fr), responsable technique du centre aquatique-patinoire NAUTILIS.

**Les documents de marché ont été modifiés le :** 07/02/2025

### 10.1 Modification

**Identifiant de la section** : LOT-0001

**Description des modifications** : Date limite de réception des offres: 25/03/2025 17:00:00 (UTC+2)

**Les documents de marché ont été modifiés le** : 07/02/2025

#### 10.1 Modification

**Identifiant de la section** : LOT-0002

**Description des modifications** : Date limite de réception des offres: 25/03/2025 17:00:00 (UTC+2)

**Les documents de marché ont été modifiés le** : 07/02/2025

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 0dd2b001-aa47-4936-af46-fcec0c5e6eb3 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 07/02/2025 à 14:14

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 07/02/2025